Master 2 Médias et création

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale
Le master Information et communication est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38208.

Domaine : Médias

Parcours : Formation continue

Durée de la formation
12 mois

Rythme de la formation
Cours au CELSA de septembre à juin, 1 jour par semaine et 7 semaines complètes réparties sur l'année.

Tarif
8 600 € avec plusieurs financements possibles (plan de développement des compétences, CPF, Projet de transition professionnelle, financement personnel / co-financement...).

Information et contact
Orientation et accompagnement en formation continue
lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr
Financement et contrat formation continue
Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Responsable(s) de Formation



THIERRY DEVARS
Maître de conférences

Coordination pédagogique

SYLVIE GESSON
Coordinatrice pédagogique

PRÉSENTATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation Médias et création permet de développer une connaissance approfondie des entreprises médiatiques et de la communication numérique. Combinant enseignements théoriques et professionnels, il est assuré par des enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs en sciences de l'information et de la communication et en sciences humaines et sociales, ainsi que par des intervenantes et intervenants en activité spécialisés dans le secteur des médias (audiovisuel, radio, presse écrite, médias numériques). La nature des enseignements est diversifiée afin d'explorer et de mettre en œuvre différents types de pédagogies et d'apprentissages : cours magistraux, travaux dirigés, études de cas, ateliers créatifs...
Attentif aux transformations plurielles de l'environnement médiatique contemporain et à l'évolution des pratiques professionnelles, le programme offre une triple spécialisation sur les entreprises de médias, la communication numérique et la créativité. Il a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau capables d'anticiper et d'accompagner le développement des innovations dans le champ de la communication et des médias.
La formation s'appuie sur trois leviers complémentaires :

- une pédagogie par projets conduits en relation étroite avec des spécialistes reconnus des médias et de la communication numérique (formats audiovisuels et numériques, jeu vidéo, communication numérique (podcasts, atelier scénario...),
- la transmission des savoirs théoriques essentiels à la compréhension stratégique des transformations médiatiques contemporaines,
- la formation *par* et *à* la recherche appliquée dans les domaines de la communication et des médias avec la réalisation d'un mémoire individuel.

PUBLIC

Le master 2 Médias et création s'adresse s'adresse aux professionnels et professionnelles (cadres ou assimilés du secteur privé ou public, managers, consultants) en reprise d'étude qui :
— possèdent déjà une expérience dans le champ professionnel du master

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

— souhaitent monter en compétences et en expertise dans le champ professionnel du master pour renforcer leur perspective d'évolution.:

COMPÉTENCES VISÉES

- Élargir les connaissances sur la communication par une approche théorique qui valorise l'esprit critique.
- Mobiliser les méthodes, concepts et approches en sciences humaines et sociales et sciences de l'information et de la communication.
- Mobiliser des savoirs et des savoir-faire hautement spécialisés dans le domaine de la communication audiovisuelle et numérique.
- Piloter, coordonner et mettre en œuvre un projet collaboratif de création audiovisuelle et numérique.
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution dans le domaine de la communication et des médias.
- Maîtriser les outils numériques avancés dans le cadre de la mise en œuvre de projets-médias créatifs et innovants.
- Piloter et coordonner une stratégie de communication numérique.
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles dans le domaine de l'innovation médiatique.
- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles.
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la règlementation.

ORGANISATION ET CALENDRIER DE LA FORMATION

Cette formation accueille un public mixte composé de 25 étudiants environ et de 1 à 5 stagiaires en formation continue.
Le rythme de la formation à temps partiel est compatible avec une activité professionnelle.
Les cours (350h) se déroulent à partir du début du mois de septembre jusqu'à fin juin. Ils ont lieu un jour par semaine au CELSA.
Quelques cours intensifs, regroupés sur des semaines complètes réparties pendant l'année universitaire, sont également obligatoires.
>> Télécharger le calendrier détaillé de la 2e année de formation

DÉBOUCHÉS ET CARRIÈRES

Au terme de leur formation, les diplômées et diplômés exercent leurs fonctions :

- au sein d'entreprises médiatiques (télévision, radio, presse écrite, médias numériques, cinéma, audiovisuel, musique) ;
- au sein d'agences de conseil en communication média ;
- au sein de services média/communication numérique d'institutions ou d'entreprises ;
- en indépendante ou indépendant.

Les diplômées et diplômés sont appelés à accompagner et à initier les stratégies d'innovation et de création dans les secteurs précités. Elles et ils contribuent au pilotage stratégique et à la mise en œuvre opérationnelle des projets dont elles et ils assument la responsabilité.
Elles et ils occupent des postes de cheffe ou chef de projet médias, chargée ou chargé de communication audiovisuelle, chargée ou chargé de communication digitale, responsable des programmes, digital content manager, chargée ou chargé de production ou consultante ou consultant média.

DIPLÔME

Cette formation mène à la délivrance du diplôme national de master Information et communication.
Nombre d'ECTS : 120 (60 par année).

PROGRAMME

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 3

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Anthropologie de la communication et des médias
- Médias & politique

Enseignements de spécialité

- Les formats audiovisuels : l'argumentaire et ses enjeux
- Les formats audiovisuels : enjeux juridiques
- Les formats audiovisuels : enjeux financiers
- Les formats audiovisuels : veille stratégique et commerciale

Enseignements complémentaires

- Communication & jeu vidéo
- Environnement médiatique contemporain
- Méthodologie du mémoire

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Prospective : inventer les médias de demain

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

DEUXIÈME ANNÉE, SEMESTRE 4

Enseignements disciplinaires en SIC et SHS

- Approches critiques des médias et de la créativité
- Sémiologie des médias
- Atelier écriture de scénario
- Médias et nostalgie

Enseignements de spécialité

- Concevoir et promouvoir un produit numérique
- Communication, innovation et contenus sonores
- Atelier podcast
- Stratégie des réseaux sociaux et création de contenus

Enseignements méthodologiques

- Mémoire – Atelier de suivi et soutenance

Enseignements d'ouverture

- Communication Studies
- Communication numérique et innovation
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

Activités pédagogiques facultatives (S3 à S4)

- Stage
- Enseignements facultatifs (Langue étrangère (SIAL), Sport, projet civique, associatif ou entrepreneurial...)
- Insertion professionnelle : dispositif CELSA

ADMISSION

Conditions d'accès à la formation

La 2e année de master s'adresse aux personnes :
— titulaires d'un diplôme bac + 4 ou équivalent (240 ECTS) ;
— justifiant 3 années minimum d'expérience professionnelle (hors stage et apprentissage) dans le champ professionnel du master ;
— ayant 26 ans (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation.
Les candidats ne pouvant justifier d'un diplôme bac +4 peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois être titulaires d'un diplôme de bac +2 (120 ECTS) et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.
En savoir plus.

Points d'attention dans le cadre de la candidature

S'engager dans une formation continue exige de prendre le temps de faire le point sur ses compétences et son projet. Les formations du CELSA sont exigeantes, et candidater requiert de :

- Disposer d'un socle de connaissances et de compétences dans le champ professionnel auquel le master forme.
- Posséder une appétence pour les sciences humaines et sociales.
- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et apprécier le travail d'écriture.
- Apprécier le travail en groupe et le partage d'expériences.
- Avoir une connaissance fine des organisations.
- Être engagé dans une démarche de réflexion sur sa carrière.

Comment candidater

Le dépôt des dossiers de candidature s'effectue sur la plateforme dédiée : https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/.
La liste des pièces administratives et de celles donnant lieu à évaluation y est indiquée.
Des frais de dossier s'appliquent.
Calendrier de la candidature
Calendrier prévisionnel des dates de concours :

- Période de dépôt du dossier de candidature : du 1er décembre 2025 à 12h au 17 mars 2026 à 12h.
- Résultats d'admissibilité : le 30 mars 2026 à 16h.
- Période des entretiens d'admission : du 2 avril au 14 avril 2026.

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026

- Résultats d'admission : le 16 avril 2026 à 14h.

Le calendrier prévisionnel des dates de concours d'entrée en master 2 est disponible ici.

Étapes de la candidature

Le processus de sélection se fait en 3 temps :

- examen du dossier et validation de l'admissibilité ;
- entretien individuel avec une commission d'admission mixte (universitaires et professionnels) qui échange avec le candidat ou la candidate sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances ;
- délibération du jury d'admission qui arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, et communication des résultats.

Critères d'examen de la candidature

- Pour l'examen du dossier : évaluation des pièces du dossier au regard des conditions d'accès au master.
- Pour l'entretien oral : la discussion permet au candidat ou à la candidate de développer son projet personnel et professionnel, et au jury d'apprécier les connaissances, la motivation du candidat ou de la candidate et l'adéquation de son profil au parcours choisi.

Préparation de sa candidature

Nos formations sont sélectives. Il importe de bien préparer sa candidature.
Pour toute question sur le programme, l'organisation de la formation et le processus d'admission, il est conseillé de prendre contact avec le service de la Formation professionnelle continue : lettres-celsa-information-fc@sorbonne-universite.fr.
Vous pouvez aussi consulter nos conseils de préparation pour une candidature au CELSA en master et prendre connaissance des indications bibliographiques.
Pour toute question concernant le financement de la formation qui doit être réfléchi bien en amont, contactez Carine Bansède : carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Informations non contractuelles - PDF généré le 8/11/2026